

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

DU GRAND GUERET

Extrait

du registre des délibérations

L'an deux mille vingt-quatre, le 26 septembre, à dix-sept heures, se sont réunis en séance ordinaire, sous la présidence et la convocation de Monsieur Eric CORREIA, Président, au siège de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret, Mmes et MM. les membres du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret.

Convocation envoyée le : 20 septembre 2024

Etaient présents : M. Eric CORREIA, M. Eric BODEAU, M. François BARNAUD, M. Pierre AUGER, Mme Annie ZAPATA, M. Patrick ROUGEOT, M. Jacques VELGHE, M. Jean-Luc MARTIAL, M. Jean-Luc BARBAIRE, M. Alex AUCOUTURIER, M. Alain CLEDIERE, M. Philippe PONSARD, M. Jean-Paul BRIGNOLI, M. Bernard LEFEVRE, M. Thierry DUBOSCLARD, M. François VALLES, M. Thierry BAILLIET, Mme Joëlle BIARD, M. Xavier BIDAN, , Mme Olivia BOULANGER, Mme Lucette CHENIER, Mme Marie-France DALOT, Mme Viviane DUPEUX, Mme Michèle ELIE, Mme Mireille FAYARD, Mme Véronique FERREIRA DE MATOS, M. Erwan GARGADENNEC, Mme Mary-Line GEOFFRE, M. Patrick GUERIDE, M. Christophe LAVAUD, Mme Elisabeth LAVERDAN-CHIOZZINI, M. Henri LECLERE, M. Jean-Pierre LECRIVAIN, Mme Christine MARRACHELLI, Mme Françoise OTT, M. Michel SAUVAGE, Mme Corinne TONDUF, Mme Fabienne VALENT-GIRAUD, M. Guillaume VIENNOIS.

Etaient excusés : Mme Célia BOIRON, Mme Sylvie BOURDIER, M. Gilles BRUNATI, Mme Ludivine CHATENET, M. Benoît LASCOUX, Mme Claire MORY, Mme Véronique VADIC,

Etaient excusés et avaient donné pouvoir de vote : M. Philippe BAYOL à Mme Elisabeth LAVERDAN-CHIOZZINI, Mme Corinne COMMERNAT à M. François BARNAUD M. Jean-Baptiste CONTARIN à M. Thierry BAILLIET, Mme Marie-Françoise FOURNIER à M. Guillaume VIENNOIS, Mme Patricia GODARD à M. Pierre AUGER, Mme Armelle MARTIN à M. Jean-Luc BARBAIRE, M. Michel PASTY à Mme Michèle ELIE, M. Ludovic PINGAUD à Mme Véronique FERREIRA DE MATOS, M. Guy ROUCHON à Mme Mireille FAYARD

Nombre de membres en exercice : 55

Nombre de membres présents : 39

Nombre de membres excusés et ayant donné pouvoirs de vote : 9

Nombre de membres excusés : 7

Nombre de membres absents : /

Nombre de membres ne participant pas au vote : /

Nombre de membres votants : 48

Quorum : 28 (atteint)

Secrétaire de séance : M. Pierre AUGER

ADHESION A L'ASSOCIATION « LE GRAND REBOND »

Rapporteur : M. Philippe PONSARD

La Quincaillerie, Tiers-Lieu porté par la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret, est un espace collaboratif qui vise à stimuler l'innovation sociale, économique et culturelle sur notre territoire. Dans ce cadre, l'adhésion à des réseaux et des associations partageant nos valeurs et objectifs est essentielle pour renforcer notre impact et étendre notre réseau de partenaires.

« Le Grand Rebond » est une association qui se positionne comme un catalyseur pour la transition vers une économie durable et humaniste. Face aux enjeux environnementaux, sociaux et sociétaux actuels, « Le Grand Rebond » s'attache à fédérer des acteurs engagés pour contribuer par l'action, à l'émergence de modèles économiques régénératifs, respectueux de la biodiversité et porteurs d'une société inclusive et résiliente.

L'association se distingue par :

- La création de liens de confiance avec ses partenaires, organisés en trois collèges (*réseaux d'entreprises, associations et acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire, tiers-lieux*).
- Le développement de passerelles et la mise en réseau entre différents acteurs pour faciliter la coopération.
- La promotion et le co-développement de projets à impact dans les territoires.

En outre, « Le Grand Rebond » s'engage à mettre en lumière les initiatives qui développent des modèles économiques contributifs et à vulgariser les concepts liés à la transformation de notre économie.

L'adhésion de La Quincaillerie à l'association « Le Grand Rebond » permettrait de :

- Renforcer notre réseau en intégrant un réseau national d'acteurs engagés dans la transition écologique, sociale et économique. .
- Accroître notre visibilité en bénéficiant de la reconnaissance et du rayonnement de l'association « Le Grand Rebond » pour promouvoir les initiatives de La Quincaillerie.
- Développer de nouvelles collaborations en facilitant la mise en œuvre de projets à impact en synergie avec d'autres tiers-lieux, associations et entreprises membres de l'association.
- Contribuer à une économie régénérative en s'inscrivant dans une dynamique nationale de promotion d'une économie durable, respectueuse de l'environnement et socialement responsable.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Communautaire, à l'unanimité, décident :

- D'adhérer à titre gratuit à l'association "Le Grand Rebond",
- D'autoriser M. le Président ou son représentant à siéger au sein de cette association.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Et ont signé les Membres présents

Pour Extrait Conforme

Par délégation du Président

Le 1^{er} Vice-Président



Eric BODEAU



Le secrétaire de séance



Pierre AUGER